



**Bureau de développement  
des télécommunications (BDT)**

Réf.: Circulaire BDT/DDR/TDAG/036

Genève, le 15 juillet 2024

- Aux Administrations des États Membres de l'UIT
- À l'État de Palestine (Résolution 99)
- Aux Membres du Secteur de l'UIT-D
- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT
- Aux Membres du Bureau du GCDT
- Aux présidents et vice-présidents des commissions d'études de l'UIT-D
- Aux organisations régionales de télécommunication

**Objet: Réunions des groupes de travail du GCDT**

Madame, Monsieur,

À sa dernière réunion (20-23 mai 2024), le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) a approuvé la création de deux nouveaux groupes de travail, l'un sur la Déclaration et l'autre sur les priorités de l'UIT-D.

Le Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration (TDAG-WG-DEC) sera présidé par M. Abdulkarim Oloyede (Nigéria), tandis que le Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D (TDAG-WG-ITUDP) sera présidé par M. Christopher Kemei (Kenya).

Les groupes de travail du GCDT étudieront et examineront les contributions présentant un intérêt pour leurs travaux.

Afin que ces groupes de travail puissent commencer à travailler, ils tiendront une première réunion entièrement virtuelle aux dates indiquées dans le tableau ci-dessous, dans lequel vous trouverez en outre, pour rappel, les dates de la deuxième réunion du Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études et de la troisième réunion du Groupe de travail du GCDT sur la rationalisation des Résolutions.

Groupe de travail	Date et horaire de la réunion entièrement virtuelle
Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études	3 septembre 2024, 13 h 00-16 h 00 CET
Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D	4 septembre 2024, 13 h 00-16 h 00 CET
Groupe de travail du GCDT sur la rationalisation des Résolutions	5 septembre 2024, 13 h 00-15 h 00 CET
Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration	6 septembre 2024, 13 h 00-16 h 00 CET

Conformément aux Résolutions 55 (Rév. Kigali, 2022) et 76 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT, et en vue d'organiser des réunions inclusives et intégrant le principe de l'égalité hommes-femmes, je vous invite à appuyer et à encourager la participation des femmes et des jeunes à votre délégation.

Les membres intéressés sont invités à s'inscrire aux listes de diffusion spéciales pour ces groupes de travail à cette [adresse](#), de préférence avant le vendredi 19 juillet 2024. Les communications futures concernant ces groupes de travail, y compris les annonces de réunions de suivi, seront faites par le biais de ces listes de diffusion.

Les projets d'ordre du jour de ces réunions seront publiés sur les liens suivants:

- [Site web](#) du Groupe de travail du GCDT sur les priorités de l'UIT-D
- [Site web](#) du Groupe de travail du GCDT sur la Déclaration
- [Site web](#) du Groupe de travail du GCDT sur l'avenir des Questions confiées aux commissions d'études
- [Site web](#) du Groupe de travail du GCDT sur la rationalisation des Résolutions

On trouvera dans l'**Annexe 1** des informations détaillées sur les modalités de participation et de contribution à ces réunions.

Le Secrétariat du GCDT se tient à votre disposition pour toute autre information ou précision dont vous pourriez avoir besoin (par courriel à l'adresse: [tdag@secretariat@itu.int](mailto:tdag@secretariat@itu.int)).

Je compte sur votre participation active aux travaux de ces groupes de travail du GCDT.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

[Original signé]

Cosmas Luckyson Zavazava  
Directeur

Annexe:

**Annexe 1:** Note d'information à l'intention des participants

## Annexe 1

### Note d'information à l'intention des participants

#### Inscription, accès et participation

---

L'inscription de tous les participants aux réunions du Groupe de travail du GCDT se fera exclusivement en ligne. Les inscriptions sont déjà ouvertes.

Chaque délégué souhaitant assister aux réunions devra remplir et soumettre un formulaire d'inscription accessible [ici](#).

Les délégués peuvent s'inscrire à ces réunions en utilisant les identifiants de leur compte utilisateur de l'UIT (nom d'utilisateur et mot de passe). Les délégués qui ne possèdent pas de compte utilisateur de l'UIT peuvent en créer un en suivant les étapes indiquées en suivant ce [lien](#).

Toutes les demandes d'inscription en vue de participer à ces réunions doivent être validées par les coordonnateurs désignés par chaque administration et entité habilitée à participer. La liste des coordonnateurs désignés sera disponible [ici](#) et sera accessible aux titulaires d'un compte utilisateur avec accès TIES.

En cas de modification des coordonnées d'un coordonnateur ou de changement de coordonnateur, un représentant habilité doit communiquer officiellement au service du BDT chargé des inscriptions aux réunions (par courrier électronique à [bdtmeetingsregistration@itu.int](mailto:bdtmeetingsregistration@itu.int)) les nouvelles coordonnées du coordonnateur désigné (nom, prénom et adresse électronique).

#### Accès aux réunions

---

Les réunions des groupes de travail du GCDT seront entièrement virtuelles et accessibles pour les participants dûment inscrits depuis le [portail des manifestations virtuelles à accès restreint](#). En parallèle, la diffusion habituelle sur le web sera également assurée dans toutes les langues.

Un compte utilisateur de l'UIT avec accès TIES est nécessaire pour pouvoir accéder à la salle virtuelle et à la diffusion sur le web. Des informations sur la procédure que doivent suivre les membres pour demander un compte TIES sont disponibles [ici](#).

Des instructions sur la procédure à suivre pour se connecter à la plate-forme distante seront communiquées aux participants dûment inscrits dans un courriel de confirmation de leur inscription. Seuls les participants dûment inscrits à chaque réunion pourront accéder à la salle de réunion virtuelle pour les réunions des groupes de travail du GCDT.

#### Interprétation et sous-titrage

---

Les réunions du Groupe de travail du GCDT auront lieu en anglais seulement.

Un service de sous-titrage en temps réel sera assuré pendant toute la durée des réunions. Les sous-titres seront affichés dans la salle de réunion et sur Zoom. Les participants qui souhaitent suivre la transcription des sous-titres sur un navigateur distinct pourront se servir du lien pertinent disponible sur les pages web des groupes.

#### Contributions aux travaux du Groupe de travail du GCDT

---

Vos contributions aux travaux des groupes de travail du GCDT seront très appréciées. Pour être publiée, une contribution soumise conjointement par plusieurs administrations et organisations doit avoir reçu l'approbation écrite de toutes les parties concernées.

La date limite de soumission des contributions aux réunions est fixée au **22 août 2024**, soit 12 jours avant le début de la première réunion, conformément à la Résolution 1 (Rév. Kigali, 2022) de la CMDT.

Les contributions doivent être soumises à l'aide du modèle en ligne disponible [ici](#). Veuillez joindre au formulaire de soumission en ligne la version originale au format "Word" de votre contribution, afin de garantir que tous les hyperliens, graphiques et tableaux soient affichés correctement.

### **Documentation**

---

Les réunions des groupes de travail du GCDT se dérouleront sans document papier. Les délégués sont priés de s'assurer qu'ils disposent de droits d'accès TIES, afin de pouvoir accéder aux documents de la réunion du Groupe de travail du GCDT à partir du site web. Des informations sur la procédure que doivent suivre les membres pour obtenir des droits d'accès TIES sont disponibles [ici](#).

### **Autres informations pratiques**

---

Vous trouverez toutes les autres informations pratiques sur les sites web des groupes de travail du GCDT:

[TDAG-WG-DEC](#) – [TDAG-WG-ITUDP](#) – [TDAG-WG-futureSGQ](#) – [TDAG-WG-SR](#)

Pour toute question concernant ces réunions et les activités du Groupe de travail du GCDT, veuillez vous adresser au Secrétariat du GCDT (par courrier électronique, à l'adresse: [tdag-secretariat@itu.int](mailto:tdag-secretariat@itu.int)).

---